



## Rapport du président du comité des candidatures

En 2026, il y a quatre mandats à pourvoir au sein du conseil d'administration de la Caisse Alterna. Le comité des candidatures, composé d'Earl Campbell (président), de Marilyn Conway, de Norm Ayoub, de Ken Chan, de Lawrence D'Souza et de Marianne Johnson, est chargé de veiller à ce que le processus de sélection et de nomination respecte le niveau de gouvernance exigé par le cadre législatif et réglementaire d'Alterna et indispensable à la réalisation de son mandat. Le comité des candidatures est aussi chargé de recommander des candidats qui possèdent les compétences fondamentales exigées par la Caisse Alterna, de même que les qualifications énoncées dans la *Loi de 2020 sur les caisses populaires et les crédit unions* et son règlement d'application, et dans les règlements administratifs de la Caisse Alterna. D'après la matrice des compétences des membres actuels du conseil d'administration, le comité des candidatures a également été mandaté de recommander des candidats et des candidates qui possèdent au moins un des attributs suivants :

- 1) Titre professionnel en comptabilité ou en finance;
- 2) Expérience au sein du conseil d'administration d'une institution financière réglementée;
- 3) Expérience en surveillance de la gestion intégrée des risques;
- 4) Expertise en innovation technologique/stratégie;
- 5) Expérience en marketing et développement de produits pour la génération Y/Z.

La Caisse Alterna a lancé un appel aux personnes intéressées à se joindre à son conseil d'administration et tenu une séance d'information en ligne en octobre 2025. Le comité des candidatures a examiné les dossiers de cinq candidats.

Dans le cadre du processus de mise en candidature, le comité a examiné les curriculum vitæ, les énoncés des contributions, les biographies et les formulaires d'autoévaluation de chacun des cinq candidats. Malheureusement, le dossier d'un de ceux-ci n'a pas répondu à toutes les exigences et, en conséquence, le candidat n'a pas pu être retenu.

Les quatre autres candidats étaient des administrateurs sortants et ont été recommandés par le comité.

Étant donné qu'il y a quatre candidates qualifiées pour pourvoir quatre postes vacants, une élection n'était pas requise et les candidats ci-dessus seront élus par acclamation à l'assemblée générale annuelle.

Vous trouverez la notice biographique et l'énoncé de contributions de chacun des candidats dans les pages suivantes.

En tant que coopératives, les caisses d'épargne et de crédit sont des organismes démocratiques au sein desquels les sociétaires élisent leur conseil d'administration. Le comité des candidatures tient à remercier toutes les personnes qui ont pris part au processus de mise en candidature pour leur participation à la gouvernance de notre caisse populaire et leur intérêt à servir les sociétaires de la Caisse Alterna.

Bien cordialement,

Earl Campbell  
Président du comité des candidatures